Les crédits

taux dans les localités. Le Fonds dispose de 50 millions de dollars dont la moitié provient du gouvernement fédéral. Environ 3,6 millions de dollars ont déjà été approuvés pour la réalisation de 76 projets dans l'ensemble du pays. D'ailleurs, je suis très heureux qu'il y en ait un dans ma circonscription de Brandon—Souris, qui permettra aux habitants de Virden d'étendre le projet de recyclage qu'ils avaient mis sur pied il y a quelque temps.

Hier, le ministre de l'Environnement a annoncé son plan de concertation en matière d'environnement. Nous invitons tous les Canadiens à relever le défi et à nous aider à élaborer un plan d'action à long terme en matière d'environnement au Canada. L'objectif consiste à concrétiser le concept du développement durable. Le Plan vert doit reposer sur une politique globale qui devra prendre de difficiles décisions sur des questions délicates. Le Plan vert offrira des grandes lignes pour orienter la planification afin de prévoir et d'éviter les problèmes avant qu'ils surviennent. Cela forcera le gouvernement à modifier ses habitudes pour tenir davantage compte de l'environnement dans toutes ses activités.

Le Plan vert repose sur la certitude que l'atteinte d'un équilibre entre les considérations d'ordre économique et celles d'ordre environnemental pose le plus grand défi de notre époque. De plus, pour assurer le succès du développement durable, il faut que tous les secteurs de la société, gouvernements, entreprises et particuliers, travaillent de concert.

Il faudra donc que tous les Canadiens changent, qu'ils agissent à titre individuel ou collectivement, par l'intermédiaire de leurs gouvernements et des entreprises. Il faudra adopter de nouvelles attitudes tenant compte des effets de nos activités quotidiennes sur l'environnement. Tous devront se mobiliser.

Le Plan vert sera l'instrument qui permettra de réaliser ces changements. Il aidera les Canadiens à prendre des décisions plus éclairées sur l'utilisation de l'environnement et à faire appel aux connaissances scientifiques et techniques en la matière ainsi qu'à une meilleure information et à une réglementation plus rigoureuse.

Le Plan vert sera le produit d'un processus de consultation. Tous les secteurs de la société canadienne sont invités à y participer. Nous réaliserons le consensus le plus large possible sur les mesures à prendre et nous aurons l'appui des Canadiens lorsque viendra le temps de présenter ce plan à la Chambre à l'automne.

M. Mark Assad (Gatineau—La Lièvre): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député. À la lumière du document que le gouvernement a présenté au sujet de l'environnement, de la protection de l'environnement et des déchets toxiques, je ne vais pas prétendre que j'ai une grande connaissance des divers types de systèmes dont nous avons besoin pour protéger notre environnement. Lorsque je siègeais à l'Assemblée nationale du Québec, j'ai été témoin de nombreux problèmes d'environnement qui se sont posés, comme les déchets toxiques qui ont été la source d'une crise qui a duré des semaines avant que les choses ne se calment.

Seul, semble-t-il, le gouvernement peut avoir la volonté politique et le pouvoir de montrer à tous les Canadiens que l'environnement est notre principale préoccupation. Le document qui a été publié me paraît très vague. Selon moi, le gouvernement fédéral devrait être le premier à appliquer les règles les plus strictes et on devrait surtout éviter d'être vague. Il s'agit de dire à toutes les industries le plus clairement possible que si elles désirent poursuivre leurs activités au Canada, elles doivent protéger sans restriction l'environnement. Cela paraît peut-être idéaliste, mais étant donné les torts causés à l'environnemenf, nous allons inévitablement faire face à cette question sous peu.

Pourquoi le gouvernement fédéral ne peut-il prendre la responsabilité de faire savoir dans tout le pays que nous voulons une politique environnementale pratiquement à toute épreuve?

M. Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue lorsqu'il affirme qu'on devrait transmettre à tous les Canadiens et pas simplement aux entreprises—car ces dernières ne sont qu'une partie du problème—un message très clair leur précisant les règles qui s'appliquent et dissipant toute confusion quant aux responsabilités de chaque niveau de gouvernement. En toute franchise, c'est là l'un des problèmes que pose à l'heure actuelle le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

Il est de la plus haute importance que les Canadiens aient le sentiment de participer au processus. Lorsque le Plan vert découlant de ce processus de consultation sera déposé à la Chambre cet automne, s'il ne répond pas, en fait, aux objectifs établis par le député, ce dernier aura alors tout à fait raison d'intervenir pour se plaindre. Entre-temps, nous avons élaboré dans le cadre annoncé